

La Taxe d'habitation à Givors en 2018

Département

RHONE

Nombre de foyers assujettis à la taxe d'habitation

7 934

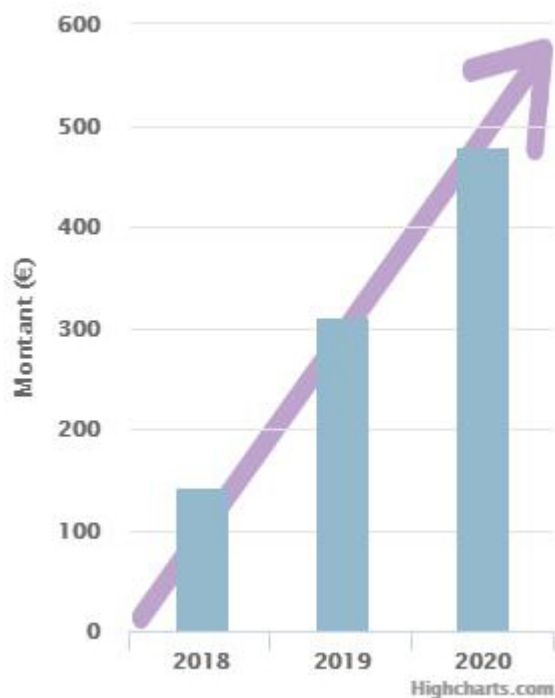
Montant moyen de la taxe d'habitation en 2018 par foyer

435

Nombre de foyers exonérés ou bénéficiant de la baisse de la taxe d'habitation en 2018 et 2019, et de sa suppression en 2020

7 201

Gain moyen par foyer bénéficiant de la réforme de la taxe d'habitation :



80 % des foyers bénéficieront d'une suppression de la taxe d'habitation de leur résidence principale en 3 ans à partir de 2018.

Après 2020, la taxe d'habitation sera supprimée pour 100 % des foyers.

Etes-vous concerné par la baisse de la taxe d'habitation ? Pour le savoir :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/80-des-foyers-beneficieront-dune-suppression-de-leur-taxe-dhabitation-sur-leur-residence-principale>

* Le traitement de la taxe d'habitation s'étalant sur plusieurs semaines, certaines informations actuellement en cours de consolidation seront intégrées dès les premiers jours de novembre.